

FICHE SIGNALÉTIQUE
ALCOOL ÉTHYLIQUE DÉNATURÉ 50%

SECTION 1 - RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

NOM DU PRODUIT: ALCOOL ÉTHYLIQUE DÉNATURÉ – 50%

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU PRODUIT : U.N. 1986

USAGE DU PRODUIT: SOLVANT À USAGES MULTIPLES

POUR USAGE EXTERNE SEULEMENT

NOM DU FOURNISSEUR: CHAPTEC INC.
12658 BOULEVARD INDUSTRIEL
MONTRÉAL (QUÉBEC), H1A 3V2
Tél. : (514) 498-3620

No DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: CANUTEC - (613)996-6666

SECTION 2 - INGRÉDIENTS DANGEREUX

INGRÉDIENT DANGEREUX No. 1

NOM CHIMIQUE: ÉTHANOL
SYNONYMES: ALCOOL ÉTHYLIQUE
CONCENTRATION (%v/v): 42,7
NUMÉRO C.A.S.:
DL₅₀ : 7 060 MG/KG RAT - ORAL
20 000 MG/KG LAPIN - PEAU
CL₅₀ : 31 623 PPM/4H RAT - INHALATION

INGRÉDIENT DANGEREUX No. 2

NOM CHIMIQUE: MÉTHANOL
SYNONYMES: ALCOOL MÉTHYLIQUE
CONCENTRATION (%v/v): 6,8
NUMÉRO C.A.S.: 67-56-1
DL₅₀ : 5 628 MG/KG RAT - ORAL
20 000 MG/KG LAPIN - PEAU
CL₅₀ : 64 000 PPM/4H RAT - INHALATION

INGRÉDIENT DANGEREUX No. 3

NOM CHIMIQUE: ACÉTATE D'ÉTHYLE
CONCENTRATION (%v/v): 0,43
NUMÉRO C.A.S.: 141-78-6
DL₅₀ : 11 300 MG/KG RAT – ORAL
CL₅₀ : 22 627 PPM/4H RAT - INHALATION

FICHE SIGNALÉTIQUE
ALCOOL ÉTHYLIQUE DÉNATURÉ 50%

SECTION 3 - CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ÉTAT PHYSIQUE : LIQUIDE

APPARENCE ET ODEUR : INCOLORE. ODEUR ALCOOLISÉE

SEUIL DE L'ODEUR : ENTRE 0.1 ET 5100 PPM POUR L'ÉTHANOL, 4.3 ET 5900 PPM POUR LE MÉTHANOL, ET ENVIRONS DE 0.056 PPM POUR L'ACÉTATE D'ÉTHYLE.

TENSION DE VAPEUR (MM Hg) : P.D.

DENSITÉ DE VAPEUR (AIR=1) : P.D.

TAUX D'ÉVAPORATION (BUTYLE, ACÉTATE DE=1) : P.D.

POINT D'ÉBULLITION (°C) : P.D.

POINT DE FUSION/CONGÉLATION (°C) : P.D.

pH : S.O.

DENSITÉ RELATIVE (EAU=1) : P.D.

COEFFICIENT DE RÉPARTITION EAU/HUILE : NON MISCIBLE DANS L'HUILE

SOLUBILITÉ DANS L'EAU (20°C) : MISCIBLE EN TOUTES PROPORTIONS

SECTION 4 - RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

INFLAMMABILITÉ:

CE PRODUIT ÉMET DES VAPEURS QUI PEUVENT VOYAGER OU ÊTRE TRANSPORTÉES PAR DES COURANTS D'AIR ET QUI PEUVENT S'ENFLAMMER AU CONTACT DE LAMPES TÉMOINS, D'AUTRES FLAMMES, D'ÉTINCELLES, D'ÉLÉMENTS CHAUFFANTS, D'ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE, DE SOURCES D'ÉLECTRICITÉ STATIQUE OU DE TOUTE AUTRE SOURCE D'IGNITION SITUÉE À DISTANCE DU POINT D'ORIGINE.

AGENTS D'EXTINCTION:

EN CAS D'INCENDIE MAJEUR, UTILISER LA MOUSSE DU TYPE ALCOOL OU TOUT-USAGE, SELON LES TECHNIQUES RECOMMANDÉES PAR LE MANUFACTURIER.

POUR LES INCENDIES MINEURS, UTILISER LE BIOXYDE DE CARBONE OU LA POUDRE CHIMIQUE. ÉVITER D'UTILISER L'EAU, PUISQUE CELLE-CI PEUT DIFFUSER LE COMBUSTIBLE.

TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE:

UTILISER L'EAU VAPORISÉE OU ATOMISÉE POUR REFROIDIR LES CONTENANTS ET LES STRUCTURES EXPOSÉS AU FEU. PORTER UN APPAREIL RESPIRATOIRE AUTONOME ET DE L'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION.

POINT D'ÉCLAIR (MÉTHODE): 24,0°C (MÉTHODE NON RAPPORTÉE)

TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION: ≈ 385°C (MÉTHANOL) ; 422°C (ÉTHANOL)

LIMITE SUPÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ (% V/V): 36,0 (MÉTHANOL) ; 19,0 (ÉTHANOL)

LIMITE INFÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ (% V/V): 7,3 (MÉTHANOL) ; 3,3 (ÉTHANOL)

PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX: LA COMBUSTION PEUT ENTRAÎNER LA FORMATION DE DIOXYDE ET/OU DE MONOXYDE DE CARBONE ET/OU DE FORMALDÉHYDE.

DONNÉES SUR L'EXPLOSIBILITÉ :

SENSIBILITÉ A L'IMPACT MÉCANIQUE: NON SENSIBLE

SENSIBILITÉ A UNE DÉCHARGE STATIQUE: PEUT PROVOQUER L'IGNITION DU PRODUIT DANS CERTAINES CONDITIONS.

FICHE SIGNALÉTIQUE
ALCOOL ÉTHYLIQUE DÉNATURÉ 50%

SECTION 5 - DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ

STABILITÉ CHIMIQUE:

DANS DES CONDITIONS NORMALES: STABLE

EN PRÉSENCE DE FLAMME: LE PRODUIT EST SUSCEPTIBLE DE S'ENFLAMMER

RISQUE DE POLYMERISATION BRUTALE: INEXISTANT

INCOMPATIBILITÉ AVEC D'AUTRES PRODUITS: OUI; AVEC ACIDES FORTS, COMBURANTS PUISSANTS, CHLORINE.

CONDITIONS DE RÉACTIVITÉ AVEC PRODUITS

CI-HAUT MENTIONNÉS ET AUTRES SITUATIONS: ÉVITER LES SOURCES D'IGNITION.

PRODUIT DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX: LA COMBUSTION PEUT ENTRAINER LA FORMATION DE BIOXYDE ET/OU DE MONOXYDE DE CARBONE ET/OU DE FORMALDEHYDE.

SECTION 6 - PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

VOIES D'ABSORPTION:

ABSORPTION PAR LA PEAU: OUI

INHALATION: OUI

INGESTION: OUI

DANGER ASSOCIÉ AU CONTACT :

AVEC LES YEUX : OUI

AVEC LA PEAU : OUI

EFFETS DE L'EXPOSITION AIGUE AU PRODUIT:

CONTACT AVEC LES YEUX:

IRRITANT OCULAIRE SÉVÈRE. LES VAPEURS D'ÉTHANOL PEUVENT IRRITER LES YEUX. LE DOMMAGE CAUSÉ PAR LE CONTACT AVEC LE LIQUIDE EST RÉVERSIBLE ET DES SOINS MÉDICAUX APPROPRIÉS ASSURERONT UNE GUÉRISON AU BOUT DE QUELQUES JOURS. LE DOMMAGE CAUSÉ SE PRÉSENTE HABITUELLEMENT SOUS LA FORME D'UNE CONJONCTIVITE BÉNIGNE, QUI SE MANIFESTE SURTOUT PAR UNE ROUGEUR AU NIVEAU DE LA CONJONCTIVE.

CONTACT AVEC LA PEAU:

IRRITANT FAIBLE. L'EXPOSITION PROLONGÉE OU RÉPÉTITIVE PEUT ENTRAINER LA DERMITE ET L'ERYTHEME.

INHALATION OU INGESTION:

LA COMPOSANTE PRÉSENTANT LE PLUS GRAND DANGER EST LE METHANOL, UNE SUBSTANCE TRÈS TOXIQUE AYANT ENTRAÎNÉ DES ATTEINTES VISUELLES ET LA MORT. SUIVANT L'INGESTION DE CETTE SOLUTION, LES SYMPTÔMES PEUVENT INCLURE L'ÉTOURDISSEMENT, LA FAIBLESSE, LA FATIGUE, UNE DIMINUTION DES FACULTÉS, DES RÉFLEXES AMOINDRIS, L'EUPHORIE, DES MALAISES ABDOMINAUX, DE LA NAUSÉE, LE VOMISSEMENT, UNE DÉMARCHÉ CHANCELANTE, UN MANQUE DE COORDINATION ET LE COMA.

FICHE SIGNALÉTIQUE
ALCOOL ÉTHYLIQUE DÉNATURÉ 50%

SECTION 6 - PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES (SUITE)

EFFETS DE L'EXPOSITION CHRONIQUE AU PRODUIT

INHALATION: L'EXPOSITION CHRONIQUE AU METHANOL A ÉTÉ ASSOCIÉE AUX MAUX DE TÊTE, ÉTOURDISSEMENT, INSOMNIE.

CONTACT AVEC LES YEUX: L'EXPOSITION CHRONIQUE A ÉTÉ ASSOCIÉE AUX CONJONCTIVITES ET A L'ATTEINTE VISUELLE.

CONTACT AVEC LA PEAU : DERMATOSE : ACTION DÉGRAISSANTE SUR LA PEAU

CANCEROGÉNICITÉ: P.D.

TÉRATOGENICITÉ: P.D.

MUTAGÉNICITÉ: P.D.

EFFETS SUR LA REPRODUCTION: TRAVERSE LA BARRIÈRE PLACENTAIRE CHEZ L'HUMAIN. DÉTECTÉ DANS LE LAIT MATERNEL CHEZ L'HUMAIN.

NOM DES PRODUITS TOXICOLOGIQUEMENT SYNERGIQUES:

L'ÉTHANOL AVEC LE TETRACHLORURE DE CARBONE, LE CHLOROFORME, LE BROMOTRICHLOROMETHANE, LA DIMETHYLNITROSAMINE, LA THIOACETAMIDE ;
LE METHANOL AVEC LE TETRACHLORURE DE CARBONE.

RÈGLEMENT SUR LA QUALITÉ DU MILIEU DE TRAVAIL :

VALEURS D'EXPOSITION MOYENNE PONDÉRÉE (VEMP) : MÉTHANOL : 200 PPM ; 262 MG/M3

VALEURS D'EXPOSITION DE COURTE DURÉE (VECD) : MÉTHANOL : 250 PPM ; 328 MG/M3

SECTION 7 - MESURES PRÉVENTIVES

TENIR ÉLOIGNÉ DE LA CHALEUR, D'ÉTINCELLES ET DE FLAMMES NUES. ÉVITER DE RESPIRER LES VAPEURS. ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LA PEAU OU LES YEUX. LAVER LA PEAU EXPOSÉE APRES UTILISATION. PRENDRE LES PRÉCAUTIONS USUELLES POUR ÉVITER L'ACCUMULATION D'ÉLECTRICITÉ STATIQUE. NE PAS FUMER, BOIRE OU MANGER PENDANT LA MANIPULATION.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE :

GANTS: UTILISER DES GANTS DE NEOPRENE, BUTYL OU CAOUTCHOUC NATUREL.

APPAREIL RESPIRATOIRE: VENTILER ADÉQUATEMENT, SINON PORTER UN APPAREIL RESPIRATOIRE AUTONOME OU À ADDUCTION D'AIR.

APPAREIL OCULAIRE: PORTER DES LUNETTES DE PROTECTION MONOCOQUES À L'ÉPREUVE DES PRODUITS CHIMIQUES.

CHAUSSURES: CHAUSSURES DE SÉCURITÉ SI NÉCESSAIRE.

VÊTEMENTS: SARRAU SI NÉCESSAIRE.

FICHE SIGNALÉTIQUE
ALCOOL ÉTHYLIQUE DÉNATURÉ 50%

SECTION 7 - MESURES PRÉVENTIVES (SUITE)

UN BAIN OCULAIRE, UNE DOUCHE DE SÉCURITÉ ET AUTRES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION APPROPRIÉS DEVRAIENT SE TROUVER À PROXIMITÉ ET ÊTRE DISPONIBLES À L'USAGE.

CONTRÔLE TECHNIQUE: LA VENTILATION LOCALE EST RECOMMANDÉE LORS DE LA MANIPULATION. LE SYSTÈME DE VENTILATION DEVRAIT ÊTRE À L'ÉPREUVE DES ÉTINCELLES, MIS À TERRE ET ISOLÉ D'AUTRES SYSTÈMES DE VENTILATION.

PROCÉDURE EN CAS DE FUITES ET DE DÉVERSEMENTS:

L'ÉTENDUE DU DÉVERSEMENT DOIT ÊTRE RAPIDEMENT CONFINÉE. UNE VENTILATION ADÉQUATE DOIT ÊTRE FOURNIE AINSI QUE DES VÊTEMENTS DE PROTECTION APPROPRIÉS. ÉLIMINER TOUTE SOURCE DE CHALEUR, D'ÉTINCELLES OU DE FLAMMES. LE PRODUIT DÉVERSÉ DEVRAIT ÊTRE RECUEILLI DANS DES CONTENANTS APPROPRIÉS OU À L'AIDE D'ABSORBANTS APPROPRIÉS.

ÉLIMINATION DES RÉSIDUS: LES RÉSIDUS À ÉLIMINER DEVRAIENT ÊTRE DÉTRUIT DANS UN INCINÉRATEUR APPROUVÉ OU ENTREPOSÉ DANS UN SITE D'ENFOUISSEMENT APPROUVÉ, EN ACCORD AVEC TOUS LES RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX, PROVINCIAUX ET MUNICIPAUX.

EXIGENCES EN MATIÈRE D'ENTREPOSAGE: GARDER DANS DES CONTENANTS BIEN FERMÉS, DANS UN ENDROIT FRAIS ET BIEN VENTILÉ, À L'ÉCART DES MATIÈRES INCOMPATIBLES. METTRE L'APPAREILLAGE À LA MASSE. UTILISER DES OUTILS NON-MÉTALLIQUES.

SECTION 8 - PREMIERS SOINS

PREMIERS SOINS PARTICULIERS À ADMINISTRER

CONTACT AVEC LA PEAU: RINCER À GRANDE EAU LA RÉGION EXPOSÉE POUR AU MOINS 15 MINUTES. RETIRER LES VÊTEMENTS CONTAMINÉS ET DÉCONTAMINER COMPLÈTEMENT AVANT DE LES UTILISER À NOUVEAU, OU LES JETER. S'IL Y A IRRITATION, CONSULTER UN MÉDECIN.

CONTACT AVEC LES YEUX: RINCER IMMÉDIATEMENT LES YEUX AVEC DE L'EAU POUR AU MOINS 15 MINUTES, EN SOULEVANT ALTERNATIVEMENT LES PAUPIÈRES INFÉRIEURES ET SUPÉRIEURES. CONSULTER UN MÉDECIN IMMÉDIATEMENT.

INHALATION: CONDUIRE LA VICTIME AU GRAND AIR. SI LA VICTIME A CESSÉ DE RESPIRER, ADMINISTRER LA RESPIRATION ARTIFICIELLE. SI LE COEUR DE LA VICTIME NE BAT PLUS, ADMINISTRER LA RÉANIMATION CARDIO-PULMONAIRE. CONSULTER UN MÉDECIN IMMÉDIATEMENT. L'OXYGÈNE PEUT ÊTRE ADMINISTRÉ SI NÉCESSAIRE.

INGESTION: NE JAMAIS ADMINISTRER QUOI QUE CE SOIT PAR VOIE ORALE SI LA VICTIME EST INCONSCIENTE, SUR LE POINT DE LE DEVENIR, OU EN ÉTAT DE CONVULSION. SINON, FAIRE BOIRE ENVIRON 250 ML D'EAU POUR DILUER LE PRODUIT DANS L'ESTOMAC, ET FAIRE VOMIR. S'IL Y A VOMISSEMENT SPONTANÉ, FAIRE PENCHER LA VICTIME VERS L'AVANT POUR ÉVITER L'ASPIRATION PULMONAIRE. CONSULTER UN MÉDECIN IMMÉDIATEMENT.

FICHE SIGNALÉTIQUE
ALCOOL ÉTHYLIQUE DÉNATURÉ 50%

SECTION 9 - RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

PRÉPARÉE PAR: SYLVAIN CHAPUT

No DE TÉLÉPHONE: (514) 498-3620

DATE DE PUBLICATION : 2005-04-01

DATE DE LA RÉDACTION OU DE LA DERNIÈRE MISE À JOUR : 2016-11-18

RENSEIGNEMENTS SPÉCIAUX EN MATIÈRE D'EXPÉDITION (SELON LA LOI DU T.M.D.)

APPELLATION RÉGLEMENTAIRE: ALCOOLS INFLAMMABLES, TOXIQUES, N.S.A. (METHANOL)

NUMERO D'IDENTIFICATION DU PRODUIT (N.I.P.): U.N. 1986

CLASSIFICATION: 3 (6.1)

GROUPE D'EMBALLAGE: II

CLASSIFICATION S.I.M.D.U.T.:

CATÉGORIE	DIVISION
B	2
D2	B